

MAISON DE L'OUTRE-MER

Association loi du 1^{er} juillet 1091

Maison
12 – 14 Avenue Eiffel
21000 DIJON
Tél : 03 80 41 86 90

Dijon le 01 février 2003.

Dernière mise à jour le 07 octobre 2006

HISTORIQUE DE LA MAISON DE L'OUTRE MER

La Maison de l'Outre Mer se situait au 14 de l'avenue Eiffel à Dijon dans l'ancienne cure de l'église Sainte Chantal. Ce bâtiment de ferme bourguignonne résulte d'un don d'une demoiselle. Cette demeure en pierre de taille, entourée de vignes à la place desquelles fut construite l'église Ste Chantal, c'est tout naturellement que l'évêché y avait logé ses prêtres tout près de cette église. Le concile ayant décidé que la prêtrise devait se rapproché des fidèles, cette cure fut abandonnée au profit des HLM et l'évêché de revendre la maison à la commune. Elle failli être rasée pour élargir le carrefour ou les accidents de circulation se succédaient. La mise en sens unique de la rue Larray mit fin à l'hécatombe et sauva la cure. Le vicaire, Bernard BAZIN (actuellement en maison de retraite) et le Chanoine Jean GIEN ont été les deux derniers occupants. On peut aussi évoquer le légendaire Abbé DELEBONDE, un grand sportif du genre Kir. Cet infatigable Abbé avait construit un aéroplane autour de son moteur de moto dans le grenier. Il fallut bien sur enlever le toit afin de libérer cet ULM d'avant-garde, lequel fut d'ailleurs interdit de voler par les autorités de l'époque. Pourtant il roulera sur les pistes de Longvic et finira au musée de l'aviation à Paris.

La réfection du bâtiment se fera en plusieurs périodes. La première période avant 1990 qui comporte la création de l'AODOMAB en 1974 et la seconde période de 1990 à 2003 avec comme composantes MADI-Kéra, l'ASDDOM, l'AODOMAB, le CASODOC (en sommeil actuellement) et l'ANT avec une plus grande présence.

1^{ère} période

Dans cette première partie vont apparaître des personnes que la plupart d'entre vous n'ont jamais connu. Mes propos ne sont pas exhaustifs et je profite de l'occasion pour rendre un grand hommage de la part de tous les anciens et des plus jeunes à Messieurs Olivier DAUPHIN et Jean-Marie MARCEL pour leur précieux travail. Je rends également hommage à tous les anciens présidents et membres des bureaux de L'AODOMAB.

Sachez aussi que L'AODOMAB s'appelait à ses débuts Association Antillaise - Association des Créoles en Bourgogne.

1973 Historique :

Dès 1973 la communauté dom mienne, étant déjà très importante, se retrouvait un peu partout dans Dijon, soit dans le café qu'ils avaient choisi « le Palace Bar », soit le plus souvent chez Jean-Marie MARCEL « rue du Docteur Maret » ou chez quelqu'un d'autre à l'occasion d'une fête.

A chaque fête ou anniversaire, c'était un défilé d'une cinquantaine de personnes pour faire la fête.

Cette situation ne pouvait pas durer car il nous fallait un lieu commun à chacun pour pouvoir nous réunir.

C'est pourquoi plusieurs personnes ont commencé à réfléchir et c'est à la suite de cette réflexion qu'est venue à l'idée de se constituer en association. Les démarches furent entreprises par Olivier DAUPHIN, Jean-Marie MARCEL et quelques autres personnes auprès de la préfecture. Nous étions déjà vers la fin de 1973 et le 10 janvier 1974 naissait l'association Antillaise avec comme Président Olivier DAUPHIN et Jean-Marie MARCEL comme secrétaire.

Monter une association c'était bien, mais il fallait un siège social pour accueillir des adhérents. C'est le Président et les membres du premier bureau qui ont entamés les démarches auprès de la mairie de Dijon et dans d'autres directions. Olivier DAUPHIN qui possédait un magasin d'électroménager dans le quartier de la manutention entreprit d'en parler autour de lui. Il en parla aussi à l'Aumônier de la chapelle de la Manutention. Cet homme d'église réfléchit et pensa à l'ancienne cure de l'avenue Eiffel, qui pendant sa désaffectation avait fait l'objet d'une donation à la ville de Dijon.

Une négociation a eu lieu entre la ville de Dijon, Monsieur l'Aumônier et Olivier DAUPHIN. Après quelques jours d'attente et le soutien du diocèse par l'intermédiaire de Monsieur l'Aumônier, notre association obtenait le local de l'Avenue Eiffel

Avoir un siège c'est très bien, mais un siège à l'abandon rempli de toiles d'araignées, ce n'est pas terrible. Il fallut donc retrousser les manches et mettre la main à la pâte. C'est donc sous la responsabilité de Jean-Marie que commença la 1^{ère} des trois rénovations que le bâtiment ait connu.

A l'époque nous n'avions aucune aide financière pour entreprendre les travaux. Dans un premier temps nous avons nettoyé les murs, le plafond, le sol avant d'attaquer la pose du papier peint, la peinture, etc...

C'était un rendez-vous hebdomadaire des bénévoles courageux. D'autres ne venaient pas et certains ne venaient que pour boire un coup tout en regardant travailler.

Les travaux durèrent environ 2 ans et furent limités au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage. Bref nous avions un siège à peu près propre. La ville de Dijon nous donna quelques chaises et tables pour commencer et au fur et à mesure d'autres matériels pour assurer nos activités.

1975:

En cette fin de 1975 vient l'idée de monter une équipe de football. Il y avait beaucoup de Dom miens à Dijon, entre ceux qui jouaient dans des clubs et ceux qui ne jouaient pas. Cette idée fit son chemin parmi nous et bon nombre d'entre nous l'adopta. Le soin de faire les démarches administratives fut laissé à Jean-Marie MARCEL et la tâche de recrutement et d'entraînement à Charles BOULA.

1976:

Nous sommes déjà au début de 1976, qui comme se souviennent les anciens, fut une année de grande sécheresse

Ce qui fait que dès le mois de mars commença notre préparation avec trois ou quatre entraînements par semaine jusqu'au début septembre. Malgré le manque d'expérience, cette première saison fut exceptionnelle. Bien entendu les clubs expérimentés et le District de football ne nous firent pas de cadeaux. A cause de tricheries, nous ne sommes pas montés en 3^{ème} division, mais la pratique du football a été un coup de fouet pour l'association et nous a rapproché.

Entre temps, il y a eu plusieurs changements de président et de bureaux et en cette fin de saison 1977, nous organisons notre premier méchoui.

1977:

Cela se passait dans les bois de Messigny, sur un terrain qui appartient à un adjoint au Maire. Sur place il y a juste un trou, pas d'eau et nous devions tout apporter pour faire cuire le mouton et pour s'occuper de nos convives

Le 1^{er} rendez vous fut un succès. Nous y avons organisé un tournoi de football, des concours de belote, des joueurs de domino, etc...

L'organisation du méchoui se passait là bas pendant plus de quinze ans, pour aller par la suite au Pont de Pany puis à Saulon la Chapelle.

Pour être juste, chaque Président a, à sa manière, fait avancer l'association, mais à côté de nous les musiciens antillais avaient créé un orchestre, « les Wha-Baps »

1980:

Nous sommes déjà au printemps de l'année 1980 et c'est tout naturellement que le Palais des congrès nous demanda d'organiser le bal de clôture du 1^{er} Florissimo.

Le Président de l'époque mit en place une équipe remarquable pour l'organisation du bal et ce fut un succès sans précédent.

1981:

Il y a quelques remous au sein de l'équipe de football ce qui entraîna en cette année 1981 la création d'une nouvelle équipe de foot « Franco-Tropicale ». Ce club fit un peu concurrence. Il y avait au sein de cette équipe des Antillais, des africains, des guadeloupéens, etc... Cette équipe va fonctionner jusqu'au début de 1990.

Quant à nous, notre association, elle, continue d'avancer. Il y a des hauts et des bas, mais nous organisons notre 2^{ème} bal de clôture de Florissimo et nous sommes en 1983.

1983:

La vie continue, nous avançons avec de nouveaux adhérents. Ils sont soit étudiants, soit militaires, soit ce sont des personnes venues en stage dans la région.

Sur le plan social, nous faisons tout ce qui est possible pour aider les dom miens, même s'ils ne sont pas adhérents, et ce quelques fois avec de mauvaises surprises en guise de remerciements.

1986:

Dans la section football, ce fut l'organisation de notre premier tournoi de football en cette année 1986, avec une bonne participation des équipes du département. Il faut dire que l'équipe de football participait à fond à la vie de l'association et en retour elle était aidée dans l'organisation du tournoi par les adhérents qui ne jouaient pas au football.

1987:

Nous sommes au début de l'année 1987, et c'est l'assemblée générale annuelle avec l'élection d'un nouveau bureau. Gaëtan Mordier accède à la présidence avec comme vice-président Parfait Rabelka. Le reste du bureau est composé de personnes compétentes.

Ce nouveau bureau donne encore un nouveau coup de fouet à l'association qui craie une commission sociale. Les choses bougent, nous nous rapprochons un peu plus de la mairie de Dijon et de la vie dans le quartier.

Au sein de l'association, il y a des négociations internes qui aboutissent à l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire. Au cour de cette assemblée extraordinaire, il y a une modification du bureau ce qui permet à Parfait Rabelka d'accéder à la présidence en cette année 1988.

1988:

Entre temps, les activités changent. On continue de fêter les mamans, de faire l'arbre de Noël, mais avec une amélioration de l'organisation.

L'idée est venue de créer un groupe folklorique et c'est la section couture, sur les conseils de madame Rableka, qui s'en charge. L'association achète les tissus et tout le reste pour les couturières qui réalisent les habits folkloriques. On achète aussi les tonneaux pour fabriquer les tambours.

1989:

En cette année 1989, la commission sociale se transforme en CASODOC. Les statuts du CASODOC précisent que le Président de l'AODOMAB doit être le Président du CASODOC. Il faut signaler qu'à l'exception de Parfait Rabelka, aucun autre Président de l'AODOMAB n'a été Président du CASODOC, ni membre d'ailleurs.

Cette année là débutent les travaux de réfection des façades du bâtiment et des murs d'enceinte.

C'est l'année aussi du cyclone Hugo en Guadeloupe. Il y a beaucoup de dégâts et l'association lance un appel aux Dijonnais qui se traduit par un grand élan de solidarité. Nous organisons des manifestations de soutien, une soirée dansante, etc... Ce qui nous permet de récolter une bonne somme d'argent qui a été expédiée au Conseil Général de la Guadeloupe.

L'association adhère à la FIRDOM (Fédération Inter Régionale D'Outre Mer) et à la fédération des sociétés d'originaires dont les adhérents responsables nous font connaître beaucoup d'autres associations.

C'est aussi la rénovation du Port Canal et le début de la fête du Port du Canal dans sa version actuelle.

2^{ème} période 1990

C'est le début des années 1990 avec quelques changements. L'association change de Président, c'est la mise en sommeil de l'équipe de football qui commence la nouvelle saison avec seulement 2 joueurs et 2 dirigeants.

1991:

Parfait Rabelka a laissé la présidence de l'association, mais il s'en va avec Madi-Kéra qui est le club de danse et qui devient une association indépendante. Il s'occupe maintenant de son association Madi-Kéra, du CASODOC et de l'ANT qui s'installe dans nos locaux sans aucune consultation du Président de l'AODOMAB. Il faut se le rappeler encore une fois, le bâtiment a été mis à la disposition de l'AODOMAB, et la ville de Dijon n'est pas au courant de ces changements.

Le nouveau Président organise un week-end culturel à Sennecey les Dijon. Il n'y a pas une bonne publicité, et c'est un fiasco total. On se retrouve en mauvaise posture avec un résultat financier très déficitaire.

Alain Sautron et Gaëtan Mordier reprennent en main la section football. Mais pour bénéficier d'un plus grand nombre de mutations, ils sont obligés de modifier le nom de l'équipe. C'est le 20 juin 1991 que naît l'ASDDOM (Association Sportive Départementale Des DOM). Cette nouvelle équipe commence brillamment le championnat, termine à la deuxième place et accède en 2^{ème} division.

Madi-Kéra continue sa marche en avant, fait de plus en plus de prestations avec des costumes qui enchantent le public ce qui lui ouvre beaucoup de portes.

L'AODOMAB termine l'année tant bien que mal et nous allons de mauvaises surprises en mauvaises surprises au niveau des finances, faits dont la mairie de Dijon est au courant.

1992:

L'année 1992 commence dans le même climat que la fin 91. La tension monte et l'on ne trouve pas de solutions. C'est sous la pression des adhérents que le Président de l'AODOMAB donne sa démission. Il n'y a plus de Président, mais pas non plus de candidat pour reprendre une gestion qui est déficitaire d'environ 60 000 Frs.

Finalement après plusieurs assemblées sans résultats, Charles Boula accepte de prendre la présidence avec Alain Sautron comme Trésorier. La tâche est rude et les

créanciers sont nombreux. Il faut les rassurer avec quelques membres du bureau dont Madame Bretin en particulier, nous tentons de faire face.

Devant l'ampleur de la tâche, le Trésorier donne sa démission, mais cela ne nous arrête pas. Nous accélérons les manifestations, nous allons voir la banque, les impôts, la SACEM, etc... Nous faisons des prêts auprès de nos adhérents et au bout d'un an et demi toutes les dettes et les prêts sont remboursés, le compte en banque redevient positif. Il faut noter que les autres associations (ASDDOM, Madi-Kéra, etc...) sont au courant de notre situation et que malgré nos demandes, il n'y a aucun geste de leur part pour nous aider.

Entre temps, l'ANT et le CASODOC commencent les transactions pour créer une maison de l'Outre Mer. La ville de Dijon nous annonce le début des travaux de rénovation intérieur du bâtiment.

Nous sommes priés d'enlever nos affaires. Nous les stockons dans la cour, un peu partout et notamment à l'école de commerce avec la bienveillance des concierges.

Les objets stockés dans la cour sont abîmés par le mauvais temps ou volés. Nous alertons Monsieur Fontaine (représentant de l'ANT) qui nous répond que ce n'est pas son affaire.

Les travaux durent environs 1 an et demi et pendant ce temps nous continuons d'assurer les charges du bâtiment (eau, électricité, etc...).

Le 9 novembre 1992 l'Association Maison de l'Outre Mer voit le jour avec son inscription dans les registres de la préfecture et son insertion au Journal Officiel.

1994:

Nous sommes au printemps de 1994 et nous voyons la fin des travaux de rénovation sous la responsabilité de Parfait Rabelka.

Il y a beaucoup de candidats pour occuper des locaux, alors que c'est l'AODOMAB qui était initialement titulaires des lieux. Nous sommes en situation d'attente, comme les autres associations.

Là, nous nous rendons compte que c'est notre police d'assurance qui devient la police d'assurance de la Maison de l'Outre Mer et cela sans que nous en soyons informé.

Au fur et à mesure, l'ANT, le CASODOC et le CAFDOM s'installent au 2^{ème} étage avec des équipements neufs, mais aussi avec Madi-Kéra et TROPIC 21.

L'AODOMAB se retrouve au 1^{er} étage avec 2 pièces, mais la direction de la Maison de l'Outre Mer n'ayant rien prévu pour l'ASDDOM, nous leur cédon volontiers une des 2 pièces.

La Maison de l'Outre Mer est occupée maintenant. L'ANT tient une permanence tous les mercredis, le CASODOC, par l'intermédiaire de Parfait Rabelka tient aussi une permanence journalière de 9h à 13h. L'ASDDOM brille dans son championnat, Madi-Kéra donne des prestations assez souvent et l'AODOMAB s'occupe de la partie culturelle.

On attend l'inauguration par la Mairie de Dijon des locaux, mais cela tient de la disponibilité du Maire et finalement c'est vers le mois de novembre que le bâtiment est enfin inauguré.

Il y a beaucoup de personnalités, de responsables d'associations et d'adhérents. C'est une porte ouverte qui obtient un grand succès.

Dans la vie des associations, il faut dire que l'ANT subventionne le CASODOC et la Maison de l'Outre Mer ce qui lui permet de prendre en charges les frais d'entretien du bâtiment (chauffage, électricité, eau, etc...)

Pour les autres associations, l'ANT verse de l'ordre de 3 000 Frs par an, mais cette somme est très insuffisante pour fonctionner. C'est pourquoi l'ASDDOM doit organiser beaucoup de soirées dansantes afin de pouvoir payer les frais de championnat. Pour permettre à l'ASDDOM de bien fonctionner, l'AODOMAB décide de renoncer à une grande partie de ses soirées dansantes afin de ne pas faire de concurrences.

Il faut aussi signaler que depuis 1988 toutes les associations sont en contact avec Jean Charrière, conseiller municipal et délégué de quartier. Il est membre du conseil d'administration de la Maison de l'Outre Mer et son bureau est toujours ouvert pour nous.

1996:

Contrairement aux Florissimo précédents, c'est la Maison de l'Outre Mer qui organise de bal de clôture de Florissimo au lieu de l'AODOMAB.

1997:

Sans relâcher ses activités, en cette année 1997, l'ASDDOM est confronté à un grave problème de racisme à Montigny sur Aube lors d'un match. Ce problème est traité comme il le faut devant les tribunaux et les condamnations sont sévères.

Parfait Rabelka, après ces années de grandes activités, souhaite souffler un peu et c'est tout naturellement qu'il demande à Charles Boula de prendre la relève à la tête de La Maison de l'Outre Mer.

2000:

Les années passent et nous nous approchons de la fin du 2^{ème} millénaire. La Maison de l'Outre Mer prépare le bal de clôture de Florissimo pour le 20 mars 2000. Cela se passe relativement bien et chaque association touche un bon pécule suite aux bénéfices dégagés malgré un laissé aller au bar et dans l'organisation.

Fin 2000, l'ANT ne subventionne plus les associations ce qui fait que chacune d'entre elle se débrouille comme elle le peut.

Charles Fontaine, alors président de l'ANT, fait valoir ses droits à la retraite. Il s'en va donc sans rencontrer les associations et ce conformément à ses habitudes puisqu'il ne nous rencontrait jamais et nous ignorait souvent. Dans la foulée, Parfait Rabelka, alors encore président du CASODOC, n'ayant plus le soutien de Charles Fontaine ni de subventions décide lui aussi de s'arrêter.

Pendant un certain temps, il annonce très officiellement son départ auprès des autorités et de son entourage. Cette annonce provoque des rumeurs sur la reprise du 2^{ème} étage par la ville de Dijon. Malgré un courrier adressé par nos soins au Maire, la rumeur court toujours.

Sur les conseils de Jean Charrière, plusieurs réunions sont organisées pour trouver des solutions.

Par contre, dans le même temps, nous avons vu l'arrivée curieuse de certaines personnes qui s'intéressent de très près aux finances des associations pourtant pas très importantes.

Pour être sincère, ces réunions, parfois pénibles, n'ont rien apporté de concret à notre problème. Par contre elles ont servi à la révision des statuts de La Maison de l'Outre Mer et à tenter de fédérer les associations (AODOMAB, ASDDOM et Madi-Kéra).

Entre temps, l'ANT a nommé une nouvelle déléguée en remplacement de Charles Fontaine. Cette personne prend contact avec Parfait Rabelka qui n'a plus aucune fonction au sein de nos associations, mais pas avec nous. Elle fait une proposition financière de subvention très à la baisse à Parfait Rabelka qui la refuse et confirme la mise en sommeil du CASODOC.

2002 :

Au début de cet automne 2002, la nouvelle municipalité souhaite prendre contact avec toutes les associations de la ville logées par ses soins.

Le Président de la Maison de l'Outre Mer prend un rendez-vous pour le 5 décembre 2002 avec l'Adjoint au Maire en charge des associations.

La délégation de la Maison de l'Outre Mer est composée de son Président, Charles Boula, de José Fonlebeck de l'ASDDOM, de Christian Coliné de Madi-Kéra et de Césaire Lalanne pour l'AODOMAB. Nous sommes reçus au cabinet des adjoints par Michel Cannelle, chargé de mission. Nous lui présentons nos activités et nos projets. Nous lui transmettons nos statuts, la composition des bureaux, les compte rendus des assemblées générales et divers documents.

Monsieur Cannelle souhaitant visiter nos locaux, rendez vous est pris pour le 12 décembre 2002 à 18h30 à notre siège.

Le 12 décembre à 18h, Monsieur Cannelle est déjà parmi-nous. Nous lui faisons faire la visite des locaux et ce du rez-de-chaussée au 2^{ème} étage. Durant la visite, il nous fait remarquer à plusieurs reprises que nous sommes très bien logés, ce que nous savons déjà.

A la fin de la visite nous nous installons dans la salle de réunion avec une quinzaine de personnes qui étaient présentes.

Monsieur Cannelle nous confirme ce qui nous a déjà été dit lors de notre entretien à la Mairie. Il nous confirme que le but de cet inventaire est de trouver de la place pour pouvoir héberger des associations non logées par la ville pour le moment et c'est avec beaucoup de diplomatie qu'il nous demande de réfléchir sur la place que nous pourrions libérer afin de remettre à disposition de la ville quelques bureaux. Pour ce faire 6 mois de délai de réflexion nous sont attribués.

Cette visite se termine autour d'un petit punch et d'un morceau de boudin créole.

C'est la fin de l'année et l'ASDDOM a fait une très bonne année 2001-2002 avec la remontée en excellence et surtout la victoire en finale de la coupe de Côte d'Or

L'AODOMAB continue ses activités avec l'organisation de lotos, de dîners dansants, la fabrication de boudin créole et l'éternel méchoui en mai/juin et bien d'autres activités.

Madi-Kéra est en période de transition et je leur demande de bien vouloir continuer leurs prestations.

Je demande à toutes les personnes qui ont apporté leur travail à un moment donné de bien vouloir m'excuser si leurs noms ne sont pas cités.

Charles Boula.

2004 :

Les relations sont tendues entre les 3 associations survivantes du bâtiment. L'AODOMAB subvient seule aux frais du chauffage, électricité, etc... et les bénéfices de nos activités ne sont pas suffisants pour faire face.

Dans le même temps, MADI KERA ne fait plus de représentation depuis un bon moment ce qui fait qu'il n'ont plus d'entrée d'argent.

L'ASDDOM et MADI KERA décident de fusionner, ce qui aggrave encore plus nos problèmes financiers car les factures ne sont plus divisibles par 3 mais par 2. Malgré cela la nouvelle association ne nous règle toujours pas leur cote part des frais.

Au regard de cette situation, nous prenons la décision d'accepter la proposition de la Mairie de Dijon, ce qui nous permettra d'alléger nos frais du fait des surfaces moins importantes, à la condition que nous puissions occuper le rez-de-chaussée du bâtiment.

Les cheminots retraités acceptent de quitter le rez-de-chaussée et de nous laisser la place. Les locaux sont dans un état déplorable, salles, non entretenus et nous y retrouvons les toiles d'araignées que nous avions délogées au tout début de notre aménagement dans ce bâtiment en 1973.

Lors de la négociation avec la mairie, nous nous apercevons que rien n'est prévu pour l'ASDDOM / MADI KERA. Toujours soucieux de maintenir notre communauté, nous faisons le nécessaire pour qu'un bureau dépendant leur soit attribué, mais les compteurs étant tous dans nos locaux, la convention tripartite qui nous lie à la Mairie prévoit que nous facturions à l'ASDDOM / MADI KERA les frais de gaz, électricité, impôts, etc... en fonction de la surface occupée.

La Maison de l'Outre Mer n'ayant plus aucune utilité, une assemblée générale extraordinaire décide de sa dissolution en mai 2004. Les biens (vaisselle, objets, etc...) sont remis à l'AODOMAB en diminution des sommes dues par l'ASDDOM / MADI KERA.

Dans le même temps, nous participons régulièrement à la fête de Fontaine d'Ouche ce qui permet à la population de nous connaître.

2006 :

Nos relations sont toujours détestables et ils ne nous règlent pas plus les frais que lorsque nous étions au 1^{er} et 2^{ème} étage. MADI KERA ne fonctionne toujours pas et l'ASDDOM rencontre de nombreuses difficultés d'Hommes dans la gestion du club.

Quant à nous, nous avons remonté la pente, avec de nombreux adhérents (de l'ordre de 90).

Nous organisons de nombreuses activités, que nous avons diversifiées, et nous faisons régulièrement le plein des salles.

Pour la première fois nous tenons un stand au Grand Déj, stand remarqué par sa décoration même si des améliorations restent à faire en 2007 sur la visibilité de nos activités.

Cet été, nous avons enfin terminé la réfection intérieure des locaux qui resplendissent dans des couleurs vives, chaleureuses et gaies.

Pour 2007, nous avons deux projets importants qui sont la création d'un site Internet et d'un groupe folklorique.

PRESIDENTS SUCCESSIFS AODOMAB

10/01/1974	AU	12/01/1976	Jean Olivier DAUPHIN
12/01/1976	AU	10/02/1979	Camille CALVERAC
10/02/1979	AU	26/01/1980	Eric LAMARRE
26/01/1980	AU	31/01/1981	Raoul PETIGAS
31/01/1981	AU	30/01/1982	François RAFINA
30/01/1982	au	11/04/1983	Joël TINTIN
11/04/1983	AU	16/04/1987	Marcel MOUROUVIN
16/04/1987	AU	18/06/1988	Gaëtan MORDIER
18/06/1988	AU	12/01/1991	Parfait RABELKA
12/01/1991	AU	11/04/1992	Roland POURTOUT
11/04/1992	à	ce jour	Charles BOULA

PRESIDENTS SUCCESSIFS ASDDOM

1991	A	1992	Gaëtan MORDIER
1992	A	1997	Alain SAUTRON
1997	A	1998	Charles BOULA
1998	A	2002	Fred GOUDOUX
2002	A	ce jour	José FONLEBECK

PRESIDENTS SUCCESSIFS MADI-KERA

1989	Parfait RABELKA
?	Eric VINCENT
?	José ZITA
2003	Christian COLINE
2004	Mise en vieille du fait de manque de danseur